ASSOCIATION AGREEE DES PROFESSIONS LIBERALES DU BASSIN DE L'ADOUR

B.P. 342 64603 ANGLET CEDEX

© 05 59 57 75 95 - Télécopie : 05 59 52 91 79

e-mail: aga@assaprol.fr - Site internet: www.assaprol.com

FICHE ET TABLEAUX DE RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES (TABLEAUX OG) 2020

Nom et Prénom :
N° Adhérent :
Date de naissance (1)
E-mail:
Profession:
Nom du Cabinet d'Expertise Comptable :
(1) Ce renseignement est nécessaire pour affiner les statistiques professionnelles.

TELETRANSMISSION DE LA DECLARATION 2035 Procédure obligatoire

La télétransmission de la déclaration 2035 est assurée par :

1 - votre Cabinet d'Expertise Comptable lorsque vous avez recours à un Cabinet d'Expertise Comptable, ΟU

2 - l'Assaprol.

Documents à nous transmettre	
- Déclaration n° 2035 et ses annexes	
- Tableau des amortissements (s'il ne figure pas en page 2 de la déclaration 2035 suite)	
- Déclaration n° 2035 E (1330 CVAE éventuelle si non dispense et 1329 DEF si recettes supérieures à 500.000 €)	
- Crédits d'impôts : formulaire 2069 RCI - SD	
- Tableaux OGID et OGBNC ci-joints	
- Comptabilité manuelle : état récapitulatif annuel	
- Comptabilité informatisée : balance comptable annuelle et attestation de conformité du logiciel comptable	
- Associés d'une SCM : copie de la déclaration 2036	
- Assujettis à la TVA : copie des déclarations de TVA (CA3 ou CA12)	
- Sociétés, groupement d'exercice, ou partage de frais :	
• Copie de l'état de répartition des frais (grpt de fait, conv. d'ex. en commun)	
 Tableau OGBNC 07 "détail des charges professionnelles personnelles"	

Nom:	Prénom :	Numéro Adhérent :
	TABLEAU OG ID 00 INFORMATIONS IDENTIFICATION	<u>on</u>
IDENTIFI	CATION DE L'EDITEUR ET DU LOGICIEL COMPTABL	LE Réponse
Nom de l'éditeur		
Nom du logiciel con	nptable	
Référence du logicie	l comptable (numéros de version et de révision)	
	PERIODE	
Date de début exerc Saisir au format : AAAAN		
Date de fin exercice Saisir au format : AAAAN		
Date d'arrêté provis Saisir au format : AAAAN		
	TVA	
(2) Recettes en franc (3) Recettes soumise (4) Recettes soumise	ées en totalité de TVA - chise de TVA en totalité - es en totalité à TVA - es partiellement à TVA -	
SI (4): Coefficien	t de déduction (en %)	
	DECLARATION RECTIFICATIVE	'E
Tableaux fiscaux un	iquement (D) : (1) oui - (2) non	
	ADHERENT SANS CONSEIL	
	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE AD	DHERENTE
Je soussigné(e),		
Nom:	Prénom :	
	ATTESTATION	
atteste que la con de l'administrati (cocher d'une croix)	nptabilité est tenue avec un logiciel conforme au on fiscale en vertu d'une attestation fournie p	ux exigences techniques par l'éditeur du logiciel

⁽D) La mention Déclaration rectificative ne porte que sur les seuls tableaux fiscaux (y compris les annexes libres) à partir du moment où une information au moins sur ces tableaux fiscaux a été modifiée. Il s'agit donc d'indiquer seulement qu'il s'agit d'une transmission contenant ou non la rectification de la déclaration fiscale.

⁽E) Dans les situations (1) et (2), les tableaux de rapprochement TVA ne sont pas à transmettre.

Nom:	Prénom :	Numéro	Adhérent	

TABLEAU OG BNC 01 **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Généralités	Réponse
Nom de la personne à contacter sur ce dossier au sein du cabinet	
Mail du cabinet ou de la personne à contacter au sein du cabinet	

Renseignements divers	Réponse
Statut du conjoint dans l'entreprise : (1) collaborateur - (2) salarié - (3) associé (4) ne travaille pas dans l'entreprise - (5) sans conjoint	
Le fonds libéral a-t-il été créé par l'adhérent : (1) oui - (2) non	
Prélèvements personnels faibles : y a-t-il d'autres sources de revenus dans le foyer ? (1) oui - (2) non	
Réduction d'impôt pour frais de tenue de la comptabilité applicable (1) appliquée - (2) renonciation - (3) non applicable	
Plafonnement des cotisations loi Madelin : le calcul a-t-il été fait ? (1) oui - (2) non	
Si l'adhérent a cessé son activité - date de la cessation - Motif de la cessation (1) vente - (2) vente avec départ en retraite - (3) départ en retraite sans reprise (4) arrêt sans reprise - (5) transformation juridique - (6) reprise par le conjoint - (7) décès	
Ouverture d'une procédure collective (1) non - (2) conciliation avec accord homologué - (3) sauvegarde (4) redressement judiciaire - (5) Liquidation judiciaire	
L'adhérent domicilié en France, a-t-il perçu des revenus professionnels non salariés d'une activité libérale exercée à l'étranger ? (1) oui - (2) non	
Faits significatifs, particuliers ou exceptionnels ayant une incidence sur l'analyse des comp ou sur le contrôle de cohérence des comptes	tes

Y a-t-il des vé	hicules de tourisme inscrits dans le to	ableau des immobilisations ? (1) oui - (2) non	
Si (1)	Désignation	Montant de l'acquisition	

Locaux Professionnels	Réponse
 (1) Bien inscrit au registre des Immobilisations - (2) Location ou crédit bail immobilier (3) Bien non inscrit au registre des immobilisations mais loyer à soi-même (4) Usage gratuit - (5) Absence de local professionnel 	

VEHICULES UTILISES A TITRE PROFESSIONNEL						
					Valeur TTC du véhicule	

(A) Type: (1) Tourisme, (2) Utilitaire, (3) Moto, (4) Vélo, vélomoteur, scooter
 (B) Mode de détention: (1) Propriété, (2) Crédit bail, (3) Location longue durée, (4) Location courte durée ≤ 3 mois
 (C) Taux d'émission de CO₂: voir rubrique V7 de la carte grise des véhicules mis en circulation à compter de juin 2004.

	- ·		
Nom	: Profession	: Numéro Adh	hérent :

OG BNC 02

DÉTAIL DIVERS A DÉDUIRE Déductions fiscales Montant déduit Plus-values Plus-value court terme étalée Médecins du secteur 1 (1) Déduction forfaitaire 2 % Déduction forfaitaire 3 % Déduction forfaitaire groupe III Divers à déduire (autre à détailler)

(1) Il convient de respecter les conditions énoncées pour bénéficier de l'abattement de 3 % et de l'abattement dit du "groupe III" (voir guide 2035 que vous pouvez télécharger sur notre site).

ZONES LIBRES

TABLEAU OGBNC 08

Si vous êtes concerné(e) par les rubriques ci-dessous, alors inscrivez les codes et libellés que nous vous proposons.

Code	Libellé	Montant
01	Cotisations facultatives "Madelin" - Retraites - Nouveaux PER	
02	Cotisations facultatives "Madelin" - Prévoyance (mutuelle, indemnités journalières, maladie,)	
03	Cotisations facultatives "Madelin" - Perte d'activité	
04	Autres frais divers de gestion par nature (frais bancaires, frais de formation) à détailler ci-dessous	
05	Autres (à détailler)	
06	Autres (à détailler)	
07	Autres (à détailler)	
08	Autres (à détailler)	

Nom	: Professio	n : Numé	ro Adhéren	t :
1 1011	110103310	11	10 / tarreren	I

TABLEAU OG BNC 03 FRAIS MIXTES - DÉTAIL DIVERS A REINTEGRER

Nature des Charges	Montant total	Mode de réintégration (1)	Montant réintégré (2)
Salaires nets et charges sociales			
Autres impôts			
Loyers et charges ou Ch. de copropriété			
Location de matériel et mobilier			
Entretien réparation			
Chauffage, eau, gaz, électricité			
Assurances autres que véhicules			
Véhicules : amortissement - quote-part non déductible fiscalement			
Véhicules : amortissement - quote-part non déductible relative à l'usage privé ou salarié			
Véhicules : crédit-bail ou location - quote-part non déductible fiscalement			
Véhicules : crédit-bail ou location - quote-part non déductible relative à l'usage privé ou salarié			
Véhicules : Autres frais (ligne 23) quote-part privée ou salariée			
Véhicules : Intérêts d'emprunt - quote-part relative à l'usage privé ou salarié			
CRDS et CSG			
Loi Madelin			
Fournitures de bureau, Documentation P et T			
Quote-part frais de repas non déductible			
Intérêts d'emprunt (hors véhicule)			
Autres frais financiers + agios			
Frais de comptabilité et d'adhésion à l'AGA			
Amendes et pénalités			
PVCT réintégrée			
Moins value quote-part privée			
Autres			

(1) Mode de réintégration :

- si Extra comptable en "Divers à réintégrer" : indiquer alors ①
- si Comptable en décote directe (comptabilisé en "Prélèvements personnels") : indiquer alors : ②
- (2) Si le montant réintégré est rempli, il doit obligatoirement y avoir un mode de réintégration. La réciproque est aussi vraie.

TABLEAU DE PASSAGE

Reconstitution de la déclaration 2035 au vu de la trésorerie

Remarque : ce tableau doit être obligatoirement rempli, les conseils figurent à la page suivante

Revenus de l'Année 2020

Nom	: Profession :	Numéro Adhérent :
-----	----------------	-------------------

OG BNC 04

Codes	Observation demandée - Contrôle de régularité	Montant
AA	Solde comptable des comptes de trésorerie au 31/12	
AB	Prélèvements personnels	
AC	Versements SCM	
AD	Capital emprunté remboursé dans l'année	
AE	Acquisitions d'immobilisations	
AF	Quote-part privée (dépenses mixtes)	
AG	TVA décaissée (si 2035 HT)	
AX	TVA déductible sur immobilisations (si 2035 HT)	
AY	TVA déductible sur biens et services (case CY de la 2035 B) (si 2035 HT)	
AZ	Autres (à préciser)	
АН	Total A (Totaliser lignes AA à AZ)	
AJ	Solde comptable des comptes de trésorerie au 01/01	
AK	Apports	
AL	Quote-part frais de SCM	
AM	Emprunt (capital reçu)	
AN	Montant encaissé suite à cession d'immobilisation	
AW	TVA encaissée (case CX de la 2035 B) (si 2035 HT)	
AP	Frais déduits non payés, frais forfaitaires	
BZ	Autres (à préciser)	
AQ	Total B (Totaliser lignes AJ à BZ)	
AR	RÉSULTAT THÉORIQUE (Total A - Total B) (1)	
AS	Dépenses professionnelles (ligne BR de la 2035 A) (2)	
AT	Encaissements théoriques (= (1) + (2)) (3)	
AU	Recettes nettes déclarées (ligne AG de la 2035 A) (4)	
AV	Situation a priori normale si ((4)-(3) = 0)* (4)-(3)	

^{*} le total [(4) - (3)] doit être nul. Si ce n'est pas le cas, expliquer et justifier l'écart.

CONSEILS POUR REMPLIR LE TABLEAU DE PASSAGE

- AA: Solde comptable des comptes de trésorerie au 31/12

Cumul des soldes comptables au dernier jour de l'exercice des comptes financiers professionnels (banque(s), caisse).

Les sommes à indiquer correspondent aux soldes comptables du livre "recettes-dépenses" et non aux soldes des relevés bancaires (solde du relevé bancaire + chèque de recettes comptabilisées mais ne figurant pas sur votre relevé bancaire - chèques de dépenses comptabilisées mais ne figurant pas sur votre relevé bancaire = solde comptable du livre "recettes-dépenses).

- AB: Prélèvements personnels

Prélèvements ou virements pour alimenter les comptes privés y compris les CSG et CRDS non déductibles, les parts non déductibles de cotisations pour les contrats "Loi Madelin" et PER, notamment.

- AC: Versements SCM

Indiquer les versements correspondants aux appels de fonds de la SCM ou aux contrats d'exercice à frais communs.

- AD: Capital emprunté remboursé dans l'année

Ne mentionner que le montant du capital remboursé (les intérêts et frais d'assurance étant portés en charges professionnelles).

- AE: Acquisitions d'immobilisations

Ne porter que les acquisitions d'immobilisations effectivement payées. Si vous êtes redevable de la TVA et si vous tenez une comptabilité Hors Taxes, mentionnez la valeur Hors taxes.

- AF: Quote-part privée dépenses mixtes

Rubrique à utiliser seulement si vous n'avez pas effectué la comptabilisation en "Prélèvements personnels".

Pour les redevables de la TVA et établissant leur comptabilité et leur déclaration Hors Taxes

Renseigner les lignes : AG, AX, AY, AW

- AZ: Autres

Par exemple : recettes encaissées sur compte privé, abondement pour l'épargne salariale, tout autre emploi qui n'entre pas dans les définitions des rubriques citées ci-dessus.

- AJ: Solde comptable des comptes de trésorerie au 01/01

Cumul des soldes comptables au premier jour de l'exercice des comptes financiers professionnels (banque(s), caisse). Ce solde doit être identique à celui du 31 décembre de l'exercice précédent.

- AK: Apports

Toute somme versée sur les comptes financiers professionnels et ne correspondant pas à une recette imposable.

- AL: Quote-part frais de SCM

Indiquez votre quote-part de frais payés par la SCM et ventilée sur l'imprimé 2035 A (lignes BA à BP) hors votre quote-part d'amortissements de la SCM.

- AM: Emprunt (capital reçu)

Capital emprunté au cours de l'année et versé sur un compte professionnel.

- AN: Montant encaissé suite à cessions d'immobilisation

Somme effectivement encaissée suite à la cession d'une immobilisation.

- AW: TVA encaissée (cadre CX de la 2035 B)

Reporter la valeur indiquée au cadre CX sur l'imprimé 2035 B.

- AP: Frais déduits non payés, frais forfaitaires

Il s'agit des frais professionnels payés avec un compte privé inclus dans les postes de charges et aussi des dépenses calculées forfaitairement comprises dans le total des dépenses au cadre BR sur l'imprimé 2035 B (par exemple : blanchissage, frais automobile).

- BZ: Autres

Indiquez le libellé et la valeur (à remplir pour toute autre ressource n'entrant pas dans la définition cidessus).

CONTROLE DE TVA - REVENUS DE 2020

OG BNC 06

.<u>N°</u> :

<u>Important</u> : ce tableau doit obligatoirement être complété lorsque vous n'avez pas recours à un Cabinet d'Expertise comptable

Profession:

<u>Nom - Prénom</u>:

	ez pas déjà adressées). seuil de la franchise en base e à l'administration ? (1) Ou	et option pour le régin	ne réel :		
		RECETTES			
Base HT (*) (1)	Taux de TVA (2)	Montant de la TVA (1) x (2)	Base HT (*) de la déclaration de TVA	dos dóslavetions	
	Exonérées				
	En franchise				
	Taux (**) %				
	Taux (**) %				
	Taux (**) %				
	Taux (**) %				
	Autre taux (**) %				
	Autre taux (**) %				
	Acquisition intracommunautaire				
	Régularisation en base de TVA				
	TOTAL	(3)		(4)	
Si donnée (3) ≠ (4) ,	justifier l'écart :		l	1	
Montant de la TVA déc	ductible				
				ı.	
	Renseignements concern	nant la TVA déductible sur	immobilisations		
Montant des acquisitions d'immobilisations ouvrant droit à TVA récupérable				HT	
				πс	

^(*) Si comptabilité tenue en TTC, ramener les bases en HT pour compléter les tableaux

^(**) Il est préconisé que l'ordre d'affichage des taux de TVA dans le tableau soit décroissant.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES - ASSOCIÉ DE SOCIÉTÉ D'EXERCICE REVENUS DE L'ANNÉE 2020

<u>Nom</u> :		Profession	<u>ı</u> :	<u>N° Adhére</u> i	<u>ıt</u> :
	TABL	EAU OG	BNC 07		
Attention, ce formulaire doit A remplir pour chaque assoc eporter sur sa déclaration n	exister en autant d' cié d'une société d' ° 2042.	exemplaire exercice po	qu'il existe d'ass our déterminer soi	socié dans la so n résultat net no	ociété. on commercial à
				Néant	
Cochez cette case si vous	ne disposez pas c	des informat	tions concernant	l'associé	
	Informations				Valeur
Nom de l'associé :	mormanons	generales			Yalooi
Prénom de l'associé :				,	
Valeur des parts sociales	inscrites au patrimo	nine profess	sionnel		
Quote-part de l'associé de		<u>'</u>	normer		
Montant en euro de la que			۸۱		
Monitain en euro de la qui	ole-part revendin c	2 1 G330CIE (/	<u></u>		
	Informa	tions			Montant
Honoraires Rétrocédés				,	
Impôts et Taxes			AE et CFE)		
	 	CSG dé	ductible		
Frais de véhicules (trajet c	domicile / lieu de t				
			tions familiales		
	Obligatoire		Retraites		
Charges sociales personne	elles ———	Malad			
Perte d'emploi Madelin					
Facultatives Prévoyance Madelin Retraite complémentaire Madelin			AA 1 1:		
Frais financiers		Keirali	e complementair	e /viaaeiin	
Autres (préciser la nature)					
Aures (preciser la nature)	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
······································				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Total des Dépenses (B)					
Déductions diverses (C) (à	préciser) :				
				• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	***************************************			• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
Réintégrations diverses (D)	(à préciser) :				
				• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
RESULTAT NET DE L'ASSOC	CIE	(A-B-C+	D)		
Dl	<u> </u>	<u> </u>			
Plus ou moins value réalis	ee sur ia cession d	e:		,	
Montant :					
Frais de v	véhicules (à ne compl	éter qu'en ca	s d'utilisation du c	alcul forfaitaires)	
Modèle du véhicule	éhicule Type de véhicule Puissance Nombre de km des indemnités km		Montant indemnités km		

